

Kigali, le 14/02/1989

23 MARS 1989

NKULIKIYE André
Service du Budget
(MINIFIN)
B.P.87 KIGALI.

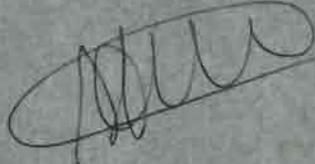
DECLARATION DE CREANCE.

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Finances, doit à Mr. NKULIKIYE André, la somme de SEPT CENT QUATRE VINGT ~~FRANCS~~ (780 FRW), pour avoir payé de sa propre poche le voyage Kigali-Gisenyi (aller-retour) suivant ordre de mission et réquisitoires en annexe.

Certifié sincère, véritable et arrêté à la somme de SEPT CENT QUATRE VINGT ~~FRANCS~~ RWANDAIS (780 FRW).

Le Bénéficiaire:

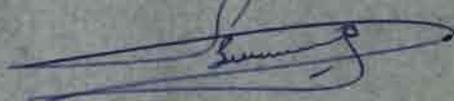
NKULIKIYE André.



Fait à Kigali, le 14/02/1989

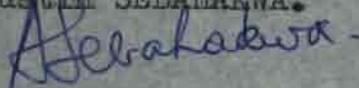
Le Gestionnaire des Crédits au Ministère des Finances,

URUVUGUNDI Boniface.



Pour accord:

Le Directeur Général du Budget,
Augustin SEBAHAKWA.



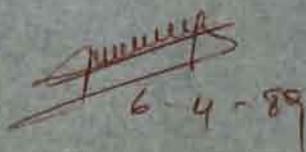
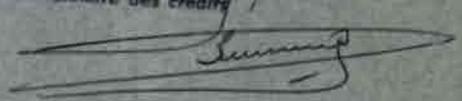
VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
Kigali, le 23 MARS 1989

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19 118 03 03 02

Inscrit sous poste 11 du 21/2/89

Kigali, le 24/2/89

Le Gestionnaire des crédits



O.P. 733 du 20-4-89

AS. 17/88
21

ORDRE DE MISSION

Nom et Prénom... *M. K. U. LIKIYE*... *André*.....
Grade... *Rédacteur*.....
Fonction... *Agent du service des Budget*.....
Est autorisé de se rendre de Kigali à ... *Gishyamba*.....
Motif... *Assurer l'intérêt du service*.....
..... *de Préfecture Gishyamba*.....
Moyen de déplacement à utiliser... *D.N.A.T.R.A. (O.N.B.U.S)*.....
Durée de la mission... *30 jours*.....
Date de départ... *18/12/1988*.....
Date de retour... *18/01/1989*.....

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,



Arrivé à.....
le.....

Départ
le.....



Poste 48 du 10/12/88
Le Gest. des Crédits

Ministère des Finances et de l'Economie,
Département des Finances

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Le Transporteur : ONATRACOM

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) NKUKIKIYE André, C/O D.G. du Budget

Motif de voyage: Rejoindre son poste d'attache

se rendant de Ruhengeri à Kigali

Distance de 94 km à 2.5 fr. le km soit 235 Frs

Arrêté à la somme de Deux cent trente cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 23 MARS 1988

Fait à Kigali le 10/12 1988

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 10 DEC 1988

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits
- Le comptable de Préfecture

Signature: UrUVUGUNDI Boniface
REPUBLICQUE RWANDAISE
MINIFINCO (Finances)
Gest. des Crédits

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse: aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1988
Imputation: M.B. 02-02

Poste 48 du 10/12/88
Le Gest. des Crédits

Ministère de

Finances et de l'Economie,
Département des Finances

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Transporteur : ONATRACOM

résidant à

Kigali

Préfecture de

Kigali

chargé de transporter Monsieur (s)

NKULIKIYE André, C/O D. G. des Budget

Motif de voyage:

Rejoindre son poste d'attache

se rendant de

Ruhengeri

à

Kigali

Distance de

94

km à 2,5

fr. le km soit

235 Fcs

Arrêté à la somme de

Deux cent trente cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Egali, le

23 MARS 1989

Fait à

Kigali

le

10/12/88

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

10 DEC. 1988

Egali, le

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.

URUVUGUNDI Boniface





Budget: Ordinaire
Exercice: 1988
Imputation: 118.03.03.02

poste 47 du 10/12/1988
Le Gest. des Crédits

Ministère de Finances et de l'Economie,
Département des Finances

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Le Transporteur : ONATRACOR

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) NKULIKIYE André, C/O D. g. des Budget

Mont de voyage: Re joindre son poste d'attache

se rendant de Gisenyi à Ruhengeri

Distance de 62 km à 2,5 fr. le km soit 155 Fw

Arrêté à la somme de Cent cinquante cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 23 MARS 1989

Fait à Kigali le 10/12/ 1988

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 10 DEC 1988

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits ⁽¹⁾
- Le comptable de Préfecture

URUVUGUNDI Boniface



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1988
Imputation: 115.03.03.02

poste 47 du 20/12/1988
Le Gest. des Crédits

Ministère de Finances et de l'Economie,
Département des Finances

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Le Transporteur : ONATRACOM

résidant à

Kigali

Préfecture de

Kigali

est prié de transporter Monsieur (s)

NKULIKIYE André, C/O D. g. des Budget

Motif de voyage:

Re joindre son poste d'attache

se rendant de

Gisenyi

à

Ruhengeri

Distance de

62

km à

215

fr. le km soit

155 Fcs

Arrêté à la somme de

Cent cinquante cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

Kigali, le

23 MARS 1988

Fait à

Kigali

le

10/12/

1988

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

10 DEC. 1988

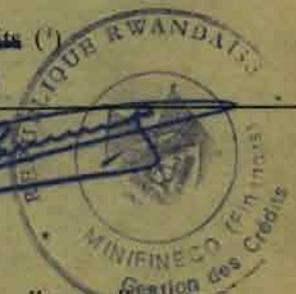
Kigali, le

— Le gestionnaire des crédits

— ~~Le sous-gestionnaire des crédits~~ (*)

— ~~Le comptable de Préfecture~~

URUVUGUNDI Boniface



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.



Poste 46 du prof 1988
Le Gest. des Crédits

URUVUGUNDI Boniface

Ministère des Finances et de l'Economie
Département des Finances

REQUISITOIRE

Le Transporteur : QUATRA CO

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) NKULIKIYE André, C/O D. G. du Budget

Motif de voyage: Assurer l'intérieur

se rendant de Ruhengeru à Gisenyi

Distance de 62 km à 2,5 fr. le km soit 155 Rs

Arrêté à la somme de Cent cinquante cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
23 MARS 1989
Kigali, le 14/03/88

Fait à Kigali le 14/03/88 1988

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
10 DEC. 1988
Kigali, le

- Le gestionnaire des crédits
- Le ~~sous~~-gestionnaire des crédits ⁽¹⁾
- Le comptable de Préfecture

URUVUGUNDI Boniface



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1988
Imputation: 11.03.02
Poste 4604
Le Gest. des Crédits

URUVUGUNDI Boniface

Ministère de Finances et de l'Economie
Département des Finances
REQUISITOIRE

Le Transporteur : ONPTRA con

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) NKULIKIYE André, e/102. g. du Budget

Objet de voyage: Assurer l'intérieur

se rendant de Ruhengeru à Gisenyi

Distance de 62 km à 2,5 fr. le km soit 155 Rs

Arrêté à la somme de Cent cinquante cinq francs

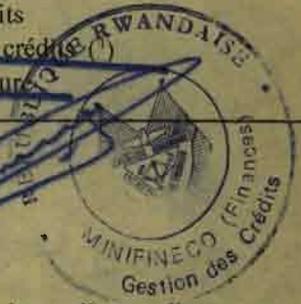
VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 23 MARS 1989

Fait à Kigali le 10/12/88

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 10 DEC. 1988

- Le gestionnaire des crédits
- ~~Le sous-gestionnaire des crédits~~ (1)
- ~~Le comptable de Préfecture~~

URUVUGUNDI Boniface



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1988
Imputation: 118-B-B02

Poste 45 du 10/12/88
Le Gest. des Crédits
[Signature]

Ministère des Finances et de l'Économie
Département des Finances

URUVUGUNDI Boniface

REQUISITOIRE

Le Transporteur : ONATRA@OK

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) NKULIKIYE André; C/O D. G. du Budget

Objet de voyage: Assurer l'intérim

se rendant de Kigali à Ruhengeri

Distance de 94 km à 215 fr. le km soit 235 frs

Arrêté à la somme de Deux cent trente cinq francs

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le 23 MARS 1989

Fait à

Kigali
VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
10 DEC. 1988

le 10/12/88

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture

URUVUGUNDI Boniface



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller Gallier retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.



Budget: *Ordinaire*
Exercice: *1988*
Imputation: *118-B-B-02*

Poste 45 du 10/12/88
Le Gen. des Crédits
Uruvugundi Doniface

Ministère de *Finances et de l'Economie*
Département des Finances

REQUISITOIRE

Le Transporteur : *ONATRAOON*

résidant à *Kigali* Préfecture de *Kigali*

est prié de transporter Monsieur (s) *NKULIKIYÉ André, C/O D. G. du Budget*

Objet de voyage: *Assurer l'intérim*

se rendant de *Kigali* à *Ruhengeri*

Distance de *94* km à *215* fr. le km soit *235 Frs*

Arrêté à la somme de *Deux cent trente cinq francs*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le *23 MARS 1989*

Fait à *Kigali* le *10/02* 19*89*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
TO DEC. 1988

- Le gestionnaire des crédits
- ~~Le sous-gestionnaire des crédits~~
- ~~Le comptable de Préfecture~~

Uruvugundi Doniface
MINIFINCO (Finances)
Gestion des Crédits

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller () et retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.